

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 27 mai (27/05/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 mai, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Robert DUPARC, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Georges SEGARD (représenté par Monsieur le Maire), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame SCHATTEL est nommée secrétaire de séance.

PERSONNEL

02 – 27 mai 2021

2. Délibération portant modification et approbation du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur PORTES.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que :

- Considérant que suite à une meilleure organisation des services et afin de tenir compte de l'évolution des missions des agents de la collectivité et par voie de conséquence des nouvelles responsabilités confiées aux agents, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs comme suit :
 - o Création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 32/35^{ème} ;
 - o Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet 31/35^{ème} ;
 - o Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe temps complet ;
 - o Création de deux postes d'Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 20/35^{ème} ;
 - o Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - o Création de 5 postes d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Éducateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle à temps complet.

Aussi, il est proposé aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

Nbre	SUPPRESSIONS DE POSTES		CREATIONS DE POSTES	
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-07-2021	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	32 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	31 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
2	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	20-12-2021	Agent de maîtrise principal	35 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	20 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-11-2021	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35 : 00
5	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1	En attente de la réunion du Comité Technique	01-06-2021	Éducateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	35 : 00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2 ;

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;

**Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré,
A l'unanimité,
Décide :**

D'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme

Moissac le 28 mai 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :